



FICHE DE POSTE CONTRAT DE PROJET 24 MOIS

		CHEF DE PROJET AVENIR MONTAGNE	
Intitulé du poste			
Statut		CONTRACTUEL	
Filière	Catégorie		Cadre d'emploi
Technique/Administrative	A		Ingénieur territorial/ Attaché territorial
Relations	internes	Directeur, Président, chefs du pôle , pôle agriculture et tourisme durables, développement territorial, chargés d'études (architecture, urbanisme, paysage, espaces naturel, éducation à l'environnement),service communication, finances et ressources humaine et assistants	
	externes	Elus référents du syndicats mixte, élus des collectivités, membres du Copil avenir montagne, Prestataires (bureaux d'études,...), instituts d'enseignement (universités, chercheurs...)...	
Descriptif général du poste			
Le Parc naturel régional du Luberon est lauréat du programme Avenir Montagnes Ingénierie. Ce dispositif est en cohérence avec le programme Espace Valléen dont le parc assure le portage et l'animation pour la seconde génération, à l'échelle de la Réserve de Biosphère UNESCO Luberon-Lure. La stratégie de territoire, construite collectivement, soutient la diversification d'une offre de qualité, et vise à élargir la saison touristique. Notre territoire est désormais confronté à de nouveaux enjeux, et notamment à l'indispensable régulation de la sur-fréquentation. La crise sanitaire a modifié les comportements avec un accroissement des « sorties » de proximité et une plus forte concentration du tourisme en destination France ; le Luberon bénéficie de cette tendance mais doit faire face, sur plusieurs sites, à des pics de fréquentations : - pour les visiteurs, souvent déçus par des conditions d'accueil détériorées, - pour les habitants, confrontés à des arrivées massives de touristes... - et pour les sites, naturels notamment, dont certains sont désormais sous pression en termes de fréquentation, avec un devenir et une biodiversité associée clairement mis à mal. Il convient donc de maintenir le juste équilibre entre la sauvegarde de l'intégrité des espaces naturels			

et de leurs richesses les plus fragiles, la qualité d'accueil attendue par les visiteurs , et la qualité de vie que le résident revendique.

Activités

La mission du Chef de projet Avenir Montagnes Ingénierie s'articule autour des deux axes de travail constitutifs de la candidature du Parc –

1. Accroître la connaissance, piloter des études de fréquentations, imaginer, construire des réponses adaptées pour préserver les sites et leur biodiversité, en concertation avec les acteurs du territoire (élus ; professionnels du tourisme ; habitants ; institutionnels)
2. Enrichir l'offre touristique et orienter les visiteurs vers d'autres propositions autour des sites les plus attractifs, par notamment une mise en valeur touristique et la promotion de la forêt.

Il/elle assurera la bonne coordination entre tous les partenaires sur la thématique d'intervention, la consolidation du projet en lien avec l'Espace Valléen, la communication et la concertation avec les habitants et leur intégration à la dynamique.

Il/elle entretiendra des liens étroits avec les partenaires locaux ainsi qu'avec le Commissariat de massif des Alpes.

Il/elle interviendra sur plusieurs sites dont deux sont à ce jour identifiés : le vallon de l'Aiguebrun et la montagne de Lure - il/elle sera amené à intervenir sur d'autres secteurs en fonction des actions qui seront identifiées par les territoires et validées par le Comité de projet.

Il/elle fédèrera, associera et informera régulièrement les acteurs privés et publics de l'avancement du projet, pensera les actions de communication, de concertation et de co-construction avec les habitants, les usagers et les partenaires locaux.

Répartition prévisionnelle du temps de travail :

- 50% coordination du projet (animation du dispositif de pilotage stratégique et opérationnel propre au projet) ;
- 25% analyses ; études et connaissances préalables pour l'accompagnement du territoire vers le développement d'une offre touristique durable et accélérant la transition écologique ;
- 25% participation au réseau national et local en lien avec la plateforme nationale développée par l'ANCT sur le programme : participation aux rencontres, webinaires, formations et échanges, contribution à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques.

Qualités requises

Formation :

Bac + 4 ou 5

Savoir

Expertise dans le champ de l'écotourisme et de l'environnement
Généraliste du développement local (aménagement du territoire, ...)
Connaissance du fonctionnement des collectivités

Savoir Faire

Maîtrise des méthodes d'analyse quantitative et qualitative – SIG et gestion des flux

établir un programme de travail basé sur les actions à engager, en concertation avec le copil avenir montagne
fédérer autour d'un projet
Préparer les actions de communication a engager avec le service du Parc
Communiquer aux partenaires sur les avancées du projet
Approche sensible des paysages et des aménagements, approche innovante
Pratique de l'outil informatique et bureautique (Word, Excel...), d'outils de PAO et de CMS,

Savoir être

Sens de l'écoute, qualités relationnelles,
Capacités d'organisation, d'animation et de coordination des acteurs, des habitants
Capacités rédactionnelles et d'expression orale,
Autonomie et rigueur
Sens de la concertation, pédagogie, dialogue
Gestion de situations conflictuelles
Capacité d'analyse, esprit de synthèse
travail en réseau
Organisation, rigueur
Adaptabilité

Conditions pratiques

Poste à pourvoir à compter du 1er octobre 2022 -Contrat de projet de 24 mois

Le métier de chargé de mission s'exerce de façon autonome en grande transversalité avec les autres chargés de mission du PNR, les nombreux partenaires du territoire ainsi que ceux extérieurs (périmètre du PNR, vision interbassins, enjeux régionaux et nationaux...).

L'exercice du métier tant en bureau qu'en extérieur nécessite une bonne disponibilité (nombreux déplacements sur le territoire et à l'extérieur) et s'exerce dans un cadre très encadré d'outils normalisés

Permis B requis

Lieu de travail : Maison du Parc du Luberon (60 place Jean Jaurès – 84400 APT) –
39h hebdomadaires avec 22 jours de RTT

Niveau de rémunération fixé entre l'indice brut 444 et l'indice brut 697 avec Régime Indemnitare selon RIFSEEP.

Véhicule de terrain mis à disposition. En cas d'indisponibilité, utilisation du véhicule personnel avec indemnisation des kilomètres selon barème en place.

Mise à disposition d'un ordinateur avec accès internet et imprimantes, d'un téléphone.

Possibilité de télétravailler

Date de mise à jour : 22/06/2022